

TABLEAUX DES VALEURS INDICATIVES POUR LES CHARGES PERMANENTES ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

Valeurs indicatives pour les charges permanentes (NF P 06-004)		
Matériaux	Désignation	KN / m ³
Béton	Béton nom armé	22.00
	Béton armé courant	25.00
	Béton de granulats	7.5 à 15.5
Métaux	Acier	78.50
	Aluminium	27.00
Bois	Bois de conifère	6.00
	Bois de feuillus	8.00
	Bois durs tropicaux	10.00
Maçonneries (sans enduits)	En moellons	23.00
	En briques pleines	19.00
	En pierres de taille	27.00
Granulats et sols	Sable	17 à 19
	Gravier	17.00
	Terre sèche	18.00
	Terre humide	21.00
Divers	Calcaire compact	28.00
	Calcaire demi-ferme	22.00
	Calcaire tendre	18.00
	Granit	28.00
	Grès	25.00
	Marbre	28.00
	Verre	25.00
	Liège	4.00

Parois en terre cuite	Epr (cm)	Poids (kN/m ²)
Briques pleines	5.5	1.05
	10.5	2.00
	22	4.10
Briques creuses	5	0.45 à 0.50
	10	0.90 à 1.0
	15	1.30 à 1.35
	20	1.75 à 1.90
	25	2.15 à 2.35
Briques perforées (alvéoles verticaux)	25	2.40 à 2.60
	30	2.60 à 2.80
	35	2.80 à 3.00
	37	2.90 à 3.30
	40	3.30 à 3.70
	42	3.70 à 4.10

Enduit	Epr (cm)	Poids (kN/m ²)
Enduit de plâtre	Par cm	0.10
Enduit au mortier de liants hydrauliques	Par cm	0.18

Valeurs indicatives pour les charges permanentes (NF P 06-004)		
PLANCHERS		
Nature du plancher	Pour une épaisseur réelle totale (cm)	Poids surfacique (kN/m ²)
Dalles pleines en béton armé	Par cm	25
Planchers nervurés à poutrelles préfabriquées ou nervures coulées en place, avec entre-vous, (corps creux) en béton, entre axes : 60cm²		
Montages avec table de compression	12 + 4 16 + 4 20 + 4 25 + 5	2.50 – 2.60 2.75 – 2.85 3.10 – 3.30 3.60 – 4.00
Montage sans table de compression	16 20 24	2.20 – 2.30 2.60 – 2.80 2.90 – 3.10
Plancher nervuré à poutrelles coulées sur place avec entrevois (corps creux) en terre cuite, entre axe 33cm		
Montage avec table de compression	16 + 5 19 + 6	2.80 - 300 320 - 360

REVETEMENT DE PLANCHERS		
Chape en mortier de ciment	Par cm	0.20
Dalle flottante en béton, Y compris sous-couche élastique	Par cm	0.22
Carrelages scellés, y compris la couche de mortier de pose de 2cm		
- Grès cérame mince (4.5cm) format 5 x 5 et 2 x 2 - Grès cérame (9.0mm) format 10 x 10 - Dallage céramique ou pierre dure de 15 à 30mm		0.50 0.60 0.70 – 1.00

TOITURES		
Nature de l'élément	Poids surfacique réel (kN/m ²)	
Couvertures métalliques		
- En zinc (voligeage et tasseaux compris)	0.25	
- En alu 8/10 (plaques ondulées sans support)	0.03	
- En alu 8/10 (voligeage et tasseaux compris)	0.17	
- en acier inox (voligeage et tasseaux compris)	0.25	
- en tôle ondulée d'acier galvanisé 8/10	0.06	
Couvertures en tuiles		
- Tuiles mécaniques en emboîtement (liteaux compris)	0.35 – 0.45	
- Tuiles plates (liteaux compris)	0.55 – 0.75	
- Tuiles canal (voliges comprises)	0.40 – 0.60	
- Tuiles béton (supports compris)	0.45	
Terrasses		
- Asphalte coulé en 0.5cm d'épaisseur plus 1.5cm d'asphalte coulé sablé	0.50	
- Etanchéité multicouche en ciment volcanique, enduit plastique ou feutre bitumé, épaisseur 2cm	0.12	
- Gravillon pour protection de l'étanchéité par cm d'épaisseur	0.20	
- Protection de l'étanchéité réalisée par une couche d'asphalte gravillonné de 2cm sur deux feuilles papier Kraft	0.50	

Valeurs prises pour les charges d'exploitation (NFP 06-001)		
	Nature des locaux	Charges en (kN/m ²)
Bâtiments à usage d'habitation		
Logements y compris combles aménageables		1.5
Balcons		3.5
Escaliers (sauf marches isolées)		2.5
Halls d'entrée		2.5
Greniers proprement dits		2.5
Etage des caves		2.5
Parking		2.5
Bâtiments de bureaux		
Bureaux proprement dits		2.2
Circulations et escaliers		2.5
Halls de réception		2.5
Salles de projection et de conférences (≤ 50)		3.5
Cantines		2.5 à 3.5
Salles de réunion avec tables		2.5
Zone de dépôts		3.5
Salles d'ordinateurs ou reprographie		2.5
Parking		2.5
Bâtiments scolaires et universitaires		
Salles de classe		2.5
Amphithéâtre		3.5
Ateliers, laboratoires		2.5
(Matériel lourd à prendre en plus)		
Circulations, escaliers		
Bibliothèque		4.0
Salle polyvalentes, jeu, détente		4.0
Dortoir collectif		2.5
Hébergement individuel		1.5
Dépôts, lingeerie		3.5
Cuisines collectives		5.0
Salle à manger de petites dimensions		2.5
Cantines		3.5
Sanitaires collectifs		2.5
Bâtiments hospitaliers et dispensaires		
Locaux d'hébergement		
Chambres		1.5
Circulation		2.5
Locaux médico-techniques		
Salles d'opération, salle de travail		3.5
Autres services		2.5
Autres locaux		
Halls		4.0
Circulations générales		4.0
Salles de réunion, conférences, restauration		
S > 100m ²		4.0
S < 50m ²		2.5
Sanitaires		1.5
Cuisines		5.0
Réserves, dépôts, stockages		3.5 à 6.0
Salle d'exposition < 50m²		2.5
> 50 m ²		3.5
Garages et parcs de stationnement de voitures légères		2.5

Cas des terrasses (DTU n°43) :

Terrasses non accessibles : 1kN/m² ; Terrasses accessibles privées : 1.5kN/m² ;
 Terrasses accessibles au public : 5.0kN/m².